

Marolles-en-Brie, le 22 septembre 2023.

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 SEPTEMBRE 2023**

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 14 septembre 2023, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Président du CCAS de Marolles-en-Brie, le 20 septembre 2023.

Liste des délibérations figurants à l'ordre du jour :

- Fixation des tarifs pour la Maison pour Tous ;
- Modification des tarifs pour le repas du 06 octobre 2023 de « La Semaine Bleue » ;
- Décision modificative 1/2023.

Monsieur Alphonse BOYE, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois à l'intérieur de la vitrine extérieure de la mairie à compter du 22 septembre 2023.

Alphonse BOYE,
Président du CCAS de Marolles-en-Brie

